



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15706>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-15706**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CA Portes de France - Thionville

**Correspondant :** Le Président

**Adresse :** Hôtel de Communauté Esp. Cormontaigne, 4 avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972 Yutz

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0382523236

**Télécopieur :** 0382523237

**Courriel :** marches.publics@agglo-thionville.fr

**Adresse internet :** <http://www.agglo-thionville.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info/acheteur/caportesdefrancethionville/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Étude de modélisation hydraulique du cours d'eau du Helpert et de ses affluents - Communes de KUNTZIG et YUTZ

**Lieu d'exécution :** Communes de KUNTZIG et YUTZ - Voir CCTP, 57970 Yutz

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Cette étude a pour objectif principal d'établir un bilan hydraulique et fonctionnel du cours d'eau du Helpert et de ses affluents et de proposer des solutions techniques à mettre en oeuvre pour la protection contre les inondations des biens et des personnes. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Les prestations sont réparties en 3 phases. Le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. La durée globale de la mission est de 12 mois à compter de la date de notification du présent marché. La phase n°1 débute ainsi dès notification Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires fermes. Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. TOUS LES DOCUMENTS A FOURNIR FIGURENT DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Pas de versement d'une avance

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires fermes. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - PI. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Budget GEMAPI

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Aucune forme imposée

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 03/03/2025 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** PA25-005

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/acheteur/caportesdefrancethionville/> Code NUTS : FRF33 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable de Nancy , 1, rue du Préfet Claude Erignac54038 NANCY Tél : 0383342771Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. La signature électronique des documents n'est pas exigée mais fortement conseillée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli

est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2025**